

Septembre 2011

Journal Communal - n°78



Jumelage 2011



Seniors en excursion



Nos bambins en stage



Comblain Jazz 2011

TOITURES MEUNIER

SPRL

Panneaux
solaires
et
photovoltaïques

TOITURE
ZINGUERIE
CHARPENTE

Tél. 086 38 82 12
Gsm 0475 69 71 43
Fax 086 38 93 15

Grand'Route, 105 - 4181 Filot



Pneus

LE CHALET

sprl



- Montage pneus toutes marques
- Echappements et amortisseurs
- Géométrie électronique

Aywaille : 04 384 67 06 | Hamoir : 086 387 187
Route des Ardennes, 3 Rue des Combattants, 10a

uniroyal - michelin - semperit - vredestein - goodyear

**OPTIQUE
WERY**

HAMOIR

6, rue du Pont
4180 Hamoir
086/388 997

VOTRE ALLIÉ POUR LA VUE

2 ANS
D'ASSURANCE CASSE

3 MOIS
DE GARANTIE D'ADAPTATION

CENTRE D'ADAPTATION AGRÉE
VARILUX
un verre Essilor

AGRÉE TOUTES MUTUELLES

E-mail: optique.wery@skynet.be



sprl **J. Delgombe
& Fils**

Entreprise de monuments funéraires
Pierres de taille en tous genres
Granit dur - Caveaux
Marbres - Photos

Tél.: 04/369 12 32 • Fax: 04/369 19 58 • Gsm: 0475/96 34 83

6, rue de la Coopérative - 4170 Comblain-au-Pont

blim.be



Immobilière - makelaars

La seule agence en Wallonie d'origine Hollandaise.
Fondée par Sjef WANDERS & Eveline BELDERBOS

1 équipe,
2 pays,
3 langues

**Description détaillée de
votre bien**

**Publicités en Belgique et
aux Pays-Bas**

**Une équipe dynamique
et souriante**



Place Leblanc 28
4170 Comblain-au-Pont
Tél. 04 383 56 59
info@blim.be - www.blim.be



LE COLLEGE COMMUNAL : MISSIONS ET REFLEXIONS SUR L'AVENIR

Le collège communal détient le pouvoir exécutif au niveau de la commune. C'est en quelque sorte le gouvernement de la commune et, à ce titre, il est donc chargé d'exécuter les décisions du conseil communal et d'assurer la gestion journalière de la commune.

D'une manière générale, les missions du collège communal sont définies par la loi ;

Le collège est chargé notamment :

- de l'exécution des lois et décrets des autres niveaux de pouvoir (Etat, Région, Communauté Française, Province),
- de l'administration des propriétés (ex. : les forêts) et des établissements communaux (ex. : les salles, écoles, bibliothèques...),
- de la gestion des revenus (taxes...), l'ordonnancement des dépenses et la surveillance de la comptabilité,
- de la gestion des travaux communaux,
- de la délivrance des permis de bâtir et de lotir,
- de faire entretenir les chemins et les cours d'eau,
- de la tenue des registres de l'état civil,
- des actions judiciaires
- ...

Mais le collège communal prend également de nombreuses initiatives et prépare les ordres du jour et dossiers du conseil communal. Outre ce travail fondamental, les membres du collège représentent la commune dans de nombreux groupements de communes : Intradel, Cile, zone de police, zone de secours, Teignouse, plan de cohésion sociale, maison locale pour l'emploi, maison du tourisme, contrat rivière, GREOA... mais aussi dans de nombreuses réunions locales : conseil consultatif des seniors, office du tourisme, fabriques d'église, conseil de participation, développement rural, conseil communal des enfants, commission communale de l'accueil...

Le collège se réunit aussi souvent que nécessaire. Chez nous, les réunions ont lieu, en principe, chaque mardi après-midi. (en 2010, 46 séances)

Comme son nom l'indique, le collège communal agit selon le principe de la collégialité qui veut que tout acte émane non pas d'un membre mais de l'ensemble du collège. Exception faite du rôle spécifique de l'officier d'Etat Civil qui est assuré par le bourgmestre (ou un échevin délégué).

Le collège peut organiser une répartition interne du travail (enseignement, travaux, finances...) mais cela n'est pas obligatoire et ne confère aucun pouvoir personnel aux échevins, contrairement à ce que l'on croit souvent.

A Hamoir, notre collège communal comprend le bourgmestre, les trois échevins (Suzanne Bissot, Christian Silvestre et Jean-Luc Pirotton) et le président de CPAS (Marcel Polet).

Chez nous, Suzanne prépare et suit les dossiers concernant l'enseignement, l'accueil extrascolaire, les bibliothèques... ; Christian, les bois, la chasse, le patrimoine... ; Jean-Luc, les finances, les travaux, les déchets... ; Marcel, le social et le camping ; moi-même l'urbanisme, l'aménagement du territoire, les sports, les dossiers subside... Pour le reste, nous nous répartissons le travail en fonction des sensibilités et disponibilités de chacun. Notre commune a la particularité de gérer un service régional d'incendie et un camping com-



munal, deux matières qui engendrent un travail considérable pour une commune de notre taille.

Les décisions du collège communal font l'objet de procès verbaux (P.V.) qui sont transcrits, par le secrétaire communal, dans un registre. A titre d'exemple, les P.V. des collèges communaux de 2010 représentent 905 délibérations, soit plus de 630 pages. Alors qu'en 1993, 1^{ère} année de mon mandat de bourgmestre, les

P.V. représentaient 287 délibérations pour seulement 84 pages ! Cela illustre parfaitement l'évolution constante de la charge de travail que les différents niveaux de pouvoir font peser sur les communes, sans apporter les moyens supplémentaires nécessaires bien entendu.

Tout ce travail ne peut s'accomplir qu'avec l'aide d'une équipe performante et polyvalente.

Il y a bien sûr le service des travaux (ouvriers et techniciennes de surface) qui s'occupe de l'entretien général de la commune, de réparations en tous genres... avec à sa tête Pierre Warzée, secondé par Alexis Lambay. Cette équipe est aidée par celle de l'office du tourisme (4 ouvriers).

Au niveau administratif, notre équipe est composée de Nadine France (cartes d'identité, décès, population...), Christine Lobet (accueil, état civil, archives...), Nadine Poncin (étrangers, permis de conduire, arrêtés de police, cimetières), Martine Decolle (collège, conseil, enseignement, pensions...), Laurence Keriny (comptabilité), Joëlle Prévot (taxes), Laurence Lambert (urbanisme), Carole Leclercq (salles communales, personnel PTP), Isabelle Gerard (aide au receveur régional). Depuis peu, dans le cadre d'une collaboration avec Comblain-au-Pont, nous partageons un conseiller en environnement (Mike Minet).

Tout ce petit monde est placé sous la direction du secrétaire communal faisant fonction, Jean-Claude Bastin (secrétaire en titre à Comblain-au-Pont).

Notre administration est à un tournant important. L'évolution de la charge de travail et des matières traitées elles-mêmes, la quasi-généralisation des temps partiels, nous obligent à repenser le fonctionnement de notre administration (répartition du travail, aménagement des locaux, gestion de l'outil informatique et de l'archivage) et à termes à renforcer notre équipe.

Dans ce contexte, notre projet est de profiter de la grande expérience de Jean-Claude Bastin pour mettre en place un fonctionnement de notre administration plus adapté à la situation actuelle, tout en engageant et formant une jeune recrue, apte à assurer à moyen terme la difficile fonction de secrétaire communal. Le tout en réfléchissant et mettant en place des synergies entre communes voisines comme nous venons de le faire avec le conseiller en environnement, mais aussi en achetant du matériel en commun.

Ce concept est innovant et peut faire peur, comme tout ce qui est neuf, mais je suis convaincu que c'est le meilleur moyen pour des communes de notre taille de survivre aux conditions actuelles.

Néanmoins, je ne peux imaginer que pareille stratégie se mette en place sans l'approbation et le soutien des conseils communaux de nos deux communes, ce qui je l'espère sera le cas dans les prochaines semaines.



DOSSIERS EN COURS : QUELQUES BONNES NOUVELLES

- ▶ Nous avons enfin reçu le véhicule électrique subside à 75 % par la R.W. Il sera affecté à notre office du tourisme pour l'entretien des espaces publics.
- ▶ A cette heure les travaux d'aménagement d'un espace multi-sports et de convivialité à Fairon devraient être en cours (subside R.W. 75 %)
- ▶ Les subsides de la R.W. (60 %) sont annoncés pour le balisage des circuits pédestres et V.T.T., ainsi que pour la réalisation d'une nouvelle carte de promenade.
- ▶ Un subside en urgence de la R.W. (75 %) va permettre de remplacer le chauffage des vestiaires du foot de Comblain-la-Tour.
- ▶ Le remplacement des châssis de la maison communale et de la maison de village de Filot sont enfin programmés pour les prochaines semaines (subside 90 %).
- ▶ Les ordinateurs promis depuis plusieurs années par la R.W. vont enfin arriver dans nos 4 implantations scolaires après de nombreuses années de patience.
- ▶ La R.W. vient enfin de nous accorder la 2ème phase de subsides pour le réaménagement de la rue du Moulin, du Batty (amont du pont) et de la liaison piétonne entre les rues du Vieux Moulin et Gilles del Cour (subside 75 %). Les adjudications sont en cours et les travaux suivront avant ou après l'hiver.
- ▶ Les soumissions pour l'aménagement d'une aire d'accueil pour les motor-homes aux bords sont aussi en cours et les travaux suivront également avant ou après l'hiver. (subside 90 %)
- ▶ La R.W. vient de procéder au renouvellement du revêtement de la route de Néblon et nous promet pour 2012 le renouvellement de celle de Tohogne ainsi que l'aménagement d'un nouveau mur le long de la ligne de chemin de fer.

PERMANENCES DU BOURGMESTRE

Je suis à votre disposition à l'administration communale

- Le mercredi de 10 h à 12 h
- Le jeudi de 17 h à 18 h.

Un petit coup de téléphone pour vous assurer de ma présence est parfois utile car je suis aussi occasionnellement retenu par des réunions à l'extérieur.

Vous pouvez aussi me contacter par mail

(patrick.lecerf@publilink.be) ou sur mon GSM (0496/160901).

LOGEMENT SOCIAL – ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Dans notre commune, comme partout en Wallonie, on entend trop souvent des réflexions négatives à propos du logement social et de l'accueil des demandeurs d'asile. Je pense que le manque d'information en est la principale cause. C'est pourquoi je crois utile de rappeler le rôle et la position de notre commune et de notre CPAS dans ces 2 matières, souvent considérées comme tabous, espérant que cela aidera chacun d'entre nous à mieux les appréhender.

• Logement social

Dans les années 60, 70 et 80, les communes étaient très libres en matière de logements sociaux. Des communes ont développé une politique de construction de nombreux logements sociaux locatifs. Hamoir a préféré la construction de logements acquisitifs (terriennes). C'est ainsi que des groupes de maisons ont été construits route de Xhoris, rue de Hittin, rue Es Thier, rue du Vicinal, à Werbeucommune, à la satisfaction des nombreuses familles qui ont pu devenir propriétaires à des conditions avantageuses.



La dégradation de la situation sociale en Wallonie a poussé le Gouvernement wallon, sous l'impulsion du Ministre Antoine, à forcer toutes les communes à avoir un quota de logements locatifs (10 %). Hamoir s'est montré bon élève et a mené à bien 2 projets (rénovation de 7 logements à Xhignesse et construction de 7 logements à Werbeucommune). Jusque là tout va bien.

Malheureusement, les communes ou plutôt groupes de communes (Ourthe Amblève Logement) ont perdu le contrôle de l'attribution de ces logements. En d'autres mots, nous n'avons plus le droit d'attribuer, librement, ces logements aux gens issus de nos communes et qui en ont vraiment besoin. Mais nous devons appliquer des règles strictes qui provoquent un déplacement de gens en difficulté, d'une région plus pauvre vers notre région (pourtant pas très riche). Cela est choquant pour les citoyens et décourageant pour les mandataires mais c'est bel et bien la volonté des partis actuellement au pouvoir en Wallonie.

Aujourd'hui, c'est le Ministre Nollet qui a pris le relais et qui met en place des sanctions financières pour les communes qui n'atteignent pas 10 % de logements publics ou subventionnés. Il en faudrait 190 sur notre commune ! Cette mesure illustre bien la volonté des partis au pouvoir de passer outre l'autonomie des communes.

Nous devons également disposer de deux logements de transit ou d'insertion, capables de dépanner des familles temporairement en grande difficulté. Là, nous sommes en ordre. Heureusement car la sanction annoncée par le Ministre Nollet est de 10.000 € par an par logement manquant, à partir de 2016 ! De nouveau, vive le respect de l'autonomie communale.

Aujourd'hui, le conseil communal doit présenter son plan pour les 2 prochaines années. L'attitude de la R.W. ne nous encourage plus vraiment à aller de l'avant. Une réflexion sérieuse est donc en cours pour trouver le juste équilibre entre notre volonté d'aider nos concitoyens à accéder au logement et la position trop directive de la R.W..

• Accueil des demandeurs d'asile

L'accueil des demandeurs d'asile dans les communes provoque souvent des réactions instinctives négatives, avec des amal-

games plus que douteux. La réalité est toute autre. L'accueil des demandeurs d'asile sur le territoire belge est régulé par l'office des étrangers, de manière à éviter un déséquilibre entre les grandes villes et les communes rurales.

La demande d'asile est enregistrée à l'office des étrangers qui désigne un lieu obligatoire d'inscription. Le CPAS de la commune désignée est compétent pour octroyer l'aide sociale au candidat réfugié (avec une charge financière partielle pour le CPAS).

Les CPAS ont la possibilité d'ouvrir des I.L.A. (initiatives locales d'accueil) afin d'offrir des logements aux demandeurs d'asile. Cette démarche est volontaire et plus intéressante pour le CPAS qui se voit octroyer d'importants subsides pour couvrir tous les frais liés aux demandeurs d'asile (qui ne reçoivent plus d'argent mais une aide matérielle contrôlée).

Notre CPAS s'est inscrit depuis plusieurs années dans cette démarche et dispose aujourd'hui de 5 logements I.L.A., soit 21 lits. Ne nous en cachons pas, cette formule laisse apparaître un surplus d'argent que le CPAS a tout intérêt à investir, dans l'acquisition ou la construction d'un ou plusieurs logements, qui resteront dans son patrimoine (et donc celui de la commune). En effet, cet argent ne peut pas être utilisé dans d'autres secteurs de la vie communale.

Les logements sociaux et les logements pour demandeurs d'asile sont donc deux secteurs totalement séparés, dépendant l'un de la R.W. et l'autre du fédéral, et laissant peu de choix aux communes et CPAS.

Quoi qu'il en soit, nous considérons que, dans le contexte social wallon actuel et face aux nombreux conflits à travers le monde, notre devoir de citoyen est d'agir de façon proportionnée. Si nous étions dans pareille situation, nous serions très heureux de recevoir de l'aide. On peut juste regretter l'attitude parfois trop directive des autres niveaux de pouvoir vis-à-vis des communes et la lenteur avec laquelle certains dossiers de demandeurs d'asile sont traités. Personnellement, je regrette également que le système social actuel conduise trop de personnes à se complaire dans des situations d'assistance qui virent trop souvent à l'assistanat, alors qu'à côté de cela nous rencontrons de plus en plus de familles (travailleurs à faibles revenus ou familles monoparentales) qui se battent comme elles peuvent pour s'en sortir.

DU NEUF AU CHCH (CERCLE HISTOIRE ET CULTURE HAMOIR)

Notre premier fascicule intitulé "**Nos ponts et notre rivière**" a connu un franc succès; tous les exemplaires ont été vendus très rapidement et nous devons répondre à un surcroît de demandes. C'est pourquoi nous avons mis en chantier une seconde édition améliorée. Si vous désirez vous procurer un exemplaire adressez-vous à:

- Yves Danthine : tél. 086-38 85 97

- Jean-Marie Boinet : tél. 086-38 90 26

D'autre part, notre **second fascicule** consacré aux guerres **14-18 et 40-45** est en préparation avec l'aide des habitants de la commune; il sera mis en vente en décembre. Nous avons besoin de témoignages et de documentations sur ces époques; fouillez dans vos tiroirs et vos boîtes à chaussures, vous y trouverez des vieilles photos jaunies, du courrier, des articles de presse, des certificats de résistants ou prisonniers, qui nous seraient très utiles, vous avez vécu cette époque et souhaitez témoigner, alors faites signe à nos membres!

Vous pouvez nous aider ; ci-dessous une photo prise par un photographe de la wehrmacht le 11 mai 1940 relative à notre com-

mune mais que nous n'avons pu identifier, pouvez-vous la situer? D'avance merci pour votre aide.



CONSEIL CONSULTATIF DES SENIORS

La page « Seniors » est devenue un rituel dans le « Bulletin communal ». Nous espérons que c'est à la plus grande satisfaction de ce quart de la population que représentent les personnes de plus de 65 ans des quatre villages de l'entité de Hamoir.

Les membres du Conseil Consultatif des Seniors ont mis à profit cet été pluvieux pour déjà organiser la première partie de la saison prochaine :

Une excursion à « Lontzen et les Trois frontières » a eu lieu le 16 septembre.

À la demande des joueurs, les « après-midi jeux de cartes » ont repris le **mardi à 14 h. à Fairon** et cette activité sera prolongée jusqu'au 15 mai 2012 inclus.

Les cours d'informatique (EPN) pour Seniors aborderont des initiations de plus en plus demandées : protection et sécurité, erreurs à éviter, Tax-on-Web, paiements par PC Banking, album photos, Facebook...

Les cadeaux aux personnes de plus de 80 ans, offerts par la Commune, seront distribués par les membres du Conseil Consultatif des Seniors en fin d'année. Nous espérons que le ciel nous sera plus clément et que nous ne devons plus chausser nos skis ... !

Outre tout cela, **à noter dès à présent et à retenir absolument :**

Musée : Visite de l'Exposition « Toutankhamon » à Bruxelles, **jeudi 13 octobre 2011 à 9 h.**

Dîner des Seniors : au Hall Omnisports de Hamoir, **jeudi 27 octobre 2011 à 12 h.**

Conférences : au Hall Omnisports de Hamoir. - ouvert à tous (également aux non-résidents de l'entité de Hamoir- tous âges confondus. Entrée libre) :

Jeudi 20 octobre 2011 à 14 h. Mme Francine Harlet-Toussaint vous parlera du « Bien manger, pas cher ».

Jeudi 17 novembre 2011 à 14 h. M. Robert De Ridder vous contera « Histoire et histoires de l'entité de Hamoir »

Jeudi 8 décembre 2011 à 14 h. Mme Véronique Delcambe vous entretiendra de « l'Habitude ».



Goûter communal annuel : au Hall Omnisports de Hamoir, **samedi 4 février 2012 à 14 h**. Spectacle assuré par un groupe de Seniors amateurs de Hamoir et animation musicale.

Théâtre : Revue au Trocadéro à Liège, **samedi 17 mars 2012 à 14h. 30.**

Tous ces événements vous seront rappelés ponctuellement. Nous insistons pour que vous en preniez déjà note. Les inscriptions se feront, comme à l'habitude, à l'Administration communale auprès de Christine Lobet. Pour tous renseignements, dans quel domaine que ce soit, vous pouvez contacter Mme Isabelle Meurice (mail : isabellemeurice@skynet.be Tél. : 04/383 61 79 ou 0474/92 98 67) ou l'un des membres du Conseil Consultatif des Seniors dont vous trouverez la liste dans le « Guide d'informations pratiques » édition 2010, qui a été distribué à tous et dont la mise à jour est prévue en 2012.

D'autres activités sont à l'étude pour 2012 et vous seront communiquées.

Toujours très soucieux du bien-être des Seniors, nous espérons vous rencontrer nombreux.



*Pour le Conseil Consultatif des Seniors,
La Présidente : Isabelle Meurice.*

INCROYABLE SUCCES POUR LES ACTIVITES D'ETE

L'été 2011 a été riche en activités pour nos enfants. En effet, plus de 1000 enfants ont participé aux activités proposées par les associations locales (tennis, basket, football, psychomotricité, cours de rattrapage, académie des Ardennes), par notre accueil temps

libre ou par T.S.A. et notre association de communes (en 2008, 260 enfants ; en 2009, 300 ; en 2010, 500 ; en 2011, 800 !).

Bravo à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré à la réussite de ces activités.



SPORTIFS A L'HONNEUR

Fin juin, le conseil communal a reçu les sportifs du club de boxe qui se sont mis en évidence durant la saison écoulée:

Benoît MINGUET : Champion de Belgique et vainqueur de la coupe de Belgique en lourds (+ 85 kg)

Julien VANDALEM : Champion de Belgique et champion du Monde en légers (56/60 kg)

Luca FOUCART : vainqueur de la coupe de Belgique en coqs (39/42 kg)

Mathieu NOIRHOMME : Champion de Belgique et vainqueur de la coupe de Belgique en mini mouches (36/39 kg)

Maxime NOIRHOMME : Vice champion de Belgique en mini mouches (36/39 kg)

Maurine NOIRHOMME : Championne de Belgique et vainqueur de la coupe de Belgique en pré mini plumes (30/33 kg).





DES NOUVELLES DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Cet été, beaucoup de « sorties familles » ont été organisées : de Pairi Daiza en passant par Forestia, le village des enfants de Barvaux, l'Eurospace center ou encore une journée de clôture à la mer, les vacances ont été chargées en émotions et en découvertes.

En effet, beaucoup de personnes ont participé aux activités proposées : autant de visages connus que de nouvelles rencontres issues des 5 communes du PCS Condroz !

L'engouement manifesté nous encourage à continuer et à améliorer encore nos propositions d'activités. Nous en profitons d'ailleurs pour vous inviter à nous communiquer vos idées de « sorties familles » pour le futur ainsi que pour remercier toutes les personnes qui s'intéressent de près ou de loin aux actions soutenues ou proposées par le PCS Condroz !

Nous en profitons pour vous donner d'ores et déjà la date du prochain « petit déjeuner de la santé » qui se déroulera le 8 octobre à Nandrin et dont les informations vous seront communiquées dans les semaines à venir...

Si vous désirez connaître nos activités ou nous contacter, n'hésitez pas à visiter notre site internet : pcs-condroz.be



DE FUTURS ZAVATA OU MOLIERE A HAMOIR ?

Chaque mercredi de l'année 2010-2011, des enfants et adolescents se sont retrouvés à la salle « Les Amis réunis » de Fairon afin de s'initier aux techniques du cirque ou du théâtre.

L'année s'est clôturée par un spectacle présenté aux parents et amis. Ceux-ci ont pu découvrir les talents de tous ces jeunes que ce soit en jonglerie, maniement du ruban, équilibre,...

La petite pièce de théâtre présentée par les plus grands a été composée de A à Z par les acteurs sous les conseils avisés de Bernadette Lox, professeur de cirque et de théâtre.

Celle-ci a pu bénéficier, tout au long de l'année, de l'aide des éducateurs du PCS.

Vu le succès engendré par ces cours, les ateliers sont reconduits pour l'année 2011-2012.

Le PCS (Plan de Cohésion Sociale), avec la collaboration de la commune de Hamoir, propose aux jeunes de 5 à 15 ans la possibilité de s'initier aux techniques du cirque et à la pratique du théâtre.

Lieu : Salle « les Amis Réunis » à Fairon

Quand : à partir du 14 septembre

Le mercredi de 14h à 15h30 pour le cirque

Le mercredi de 16h à 17h30 pour le théâtre

Renseignements : Marilyse Renard : 0473/87 11 77



ETE SOLIDAIRE : LE PLEIN DE COULEURS



Depuis plusieurs années, notre commune et le cpas adhèrent aux « Etés solidaires ». Pour rappel, les « Etés solidaires », subsidiés par la région wallonne, permettent d'engager pour une quinzaine de jours des jobistes désireux de travailler pour l'intérêt général.

Ainsi, la 1^{ère} quinzaine de juillet, Dylan, Lorine, Alysson, Kathleen, Jordan, Florence, Brandon, Julie,

Craige, Dimitri et Gary ont rafraîchi et égayé nos écoles communales : dessins de jeux sur les différentes cours, mise en couleur d'une classe, de couloirs, wc, barrières, bancs...

Ces jeunes très motivés ont ainsi mené à bien leur engagement malgré leur manque d'expérience dans le domaine de la peinture en bâtiment.

Nous leur « levons notre chapeau » et remercions les éducateurs du PCS qui les ont si bien encadrés. Tout cela méritait bien un barbecue partagé dans la bonne humeur dans le parc de Comblain-la-Tour.



CHANGEMENT DE DIRECTION POUR NOS ECOLES COMMUNALES

En cette fin d'année scolaire 2010-2011, Madame Michèle Paulus, directrice des écoles communales, a décidé de partir en préretraite.

Son parcours dans nos écoles aura duré 37 ans : 25 ans en tant qu'enseignante et 12 ans en tant que directrice. C'est en 1974 qu'elle fut appelée pour remplacer Madame Dumoulin à Comblain-la-Tour. Son parcours continua vers les écoles de Fairon, Filot, Hamoir pour revenir plusieurs années à Comblain-la-Tour.

En 1999, elle est invitée à remplacer Micheline Silvestre-Mercy pour cause de grave maladie. Le 1er avril 2002, Michèle Paulus est nommée directrice sans classe.

Nous lui disons de tout cœur « merci » pour toutes ces années passées au service des enfants et des enseignants, pour son dynamisme, sa rigueur dans le suivi administratif et sa disponibilité. Nous lui souhaitons un futur heureux au milieu de sa famille et de ses amis où sans nul doute elle trouvera de nouveaux défis. Aucun enseignant de notre P.O ne souhaitait exercer cette lourde



tâche qu'est la direction d'une école avec 4 implantations. Nous avons donc procédé à un appel à candidature. Ce 19 juillet, le conseil communal a confié le poste à Monsieur Livio Baggio.

Quelques mots pour vous le présenter : Monsieur Baggio est originaire de Huy, marié et père de deux enfants. Son parcours d'enseignant commence en 1992 comme instituteur

à l'école communale d'Outre-Meuse à Huy. Ce poste, il le quitte aujourd'hui pour venir chez nous. Auparavant, il exerça comme instructeur à l'armée où il était chargé de la formation militaire et sportive. Grand sportif, il est entraîneur d'athlétisme et fut, de 1995 à 2005, entraîneur pour la fédération francophone de Belgique en saut en hauteur. Il accompagne également des skieurs débutants durant les vacances scolaires. Pour la petite histoire, il fut champion de Belgique en 1996 et 1997 du saut en hauteur.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous et formulons des vœux de pleine réussite dans sa nouvelle mission en collaboration avec les enseignants, les élèves, les parents et le P.O.

ACCUEIL TEMPS LIBRE



Où vont nos enfants entre les heures de cours ?

Le service ATL (Accueil Temps Libre des 3 à 12 ans) de la commune de Hamoir est agréé par l'ONE et placé sous la tutelle de l'échevine Suzanne Bissot.

Ce service est constitué de la coordinatrice et de treize accueillantes qualifiées.

Organisation de l'accueil des enfants, durant les périodes scolaires :

Dans chaque implantation scolaire, l'accueil est assuré dès 7 heures.

Les enfants dont les parents sont retenus par leurs obligations professionnelles prennent leur pique-nique de midi sous la surveillance de deux (ou trois) accueillantes de 12h15 à 13h15.

La journée scolaire se termine par l'accueil animé de 15h30 à 18 h. De plus, le service organise l'accueil du mercredi de 12h15 à 18 h. à l'accueil centralisé de Comblain-la-Tour, grâce au car com-

munal qui prend les enfants dans les implantations scolaires (sur inscription). Le retour est assuré par les parents.

D'autre part, le service organise des stages, lors des vacances scolaires, sur sept semaines par an :

- une semaine en hiver, au carnaval, au printemps et en automne
- trois semaines en été

Le fonctionnement des accueils est réglementé par une Charte remise à tout parent concerné.

Vous souhaitez plus d'informations ? Vous pouvez me contacter par Gsm 0496 16 09 06 les lundis matins, mercredis et vendredis toute la journée.

Par courriel consuelo.atl.hamoir@me.com

Les informations utiles sont distribuées via les malles, sur le site Internet Hamoir.be, sur Facebook ou par courriel si vous en faites la demande.

Je reste à votre écoute.

Consuelo Montejo,

Coordinatrice ATL Hamoir

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS (M. Marnette)

► Participation à Ener'jeunes 2010-2011

Depuis trois ans, les enfants du CCE sont « Les ambassadeurs de l'énergie » à la Parade de Hamoir.

Cette année, ils ont réalisé un film intitulé « Super cochon-éco », sur un scénario imaginé par un enfant, Jimmy D. Le thème était : les ampoules économiques.

Chaque enfant a pris un rôle : scénariste, éclairagiste, technicien du son, scripte, accessoiriste, bricoleur, musicien et acteur. Le tournage a pris plusieurs jours et même des soirées pour tourner quand il faisait noir (sous la protection de la police).

Une grande projection a eu lieu au Hall omnisports pour les parents, les conseillers communaux, les ouvriers de l'O.T. et les habitants du Hall.

Ce clip fait prendre conscience aux gens qu'il est important de consommer moins d'énergie pour faire des économies et pour diminuer la pollution de la planète.

Un tout grand merci à Mady pour la mise en scène, à Francine pour le tournage et à Eric pour le montage.

Nous avons présenté notre projet à « Ener'jeunes » : nous n'avons pas gagné... Nous avons reçu des lots de consolation : trois jeux de société. Néanmoins, ce fut une magnifique expérience autour d'un « cochon-tirelire » bien sympa !



► Participation au 12^e rassemblement des CCE

Le CRECCIDE a organisé son 12^e rassemblement le samedi 30 avril 2011 à Gesves : 29 communes étaient représentées et 300 enfants y ont participé.

La journée fut bien remplie. Elle a commencé par l'accueil (Chaque enfant reçoit un T-shirt et un badge) et l'invitation au petit déjeuner (Pain au chocolat et boisson).

Les enfants étaient séparés dans différents ateliers. Chacun a pu découvrir et participer à trois ateliers au cours de la journée. Après le dîner sous chapiteau (saucisse, purée, compote), nous avons pu regarder l'exposition de tous les projets rentrés par les CCE (dix en tout) et assister à une pièce de théâtre par le CCE de Gesves (commune qui nous recevait). Elle fut très bien jouée : ils ont remporté le premier prix.

Après les discours des personnalités présentes, la distribution des prix et des cadeaux souvenirs, un goûter libre service nous attendait.



Et c'est le retour. Dans les voitures (de Christian et de Anne-Cécile que je remercie pour le co-voiturage et l'encadrement), les GSM vont bon train, les enfants ayant échangé leurs coordonnées avec d'autres. C'est ça aussi le côté « chouette » de ce rassemblement : des rencontres, de nouvelles amitiés.

A l'année prochaine !

REFECTION DU BIEF DU NEBLON ET CREATION D'UNE PASSE A POISSONS

► Christian Silvestre



Suite aux inondations, chutes d'arbres et arrachements de souches, les berges du bief du Néblon ont subi des détériorations à plusieurs endroits. Et de ce fait, l'eau du bief s'écoulait dans

le terrain en contrebas, occasionnant des dégâts d'érosion importants et ne permettant plus une régulation du cours d'eau. Ce manque d'eau entraînait des éléments désagréables comme les mauvaises odeurs et des déchets qui auparavant étaient emmenés par le

courant du ruisseau.

Après plusieurs demandes, projets et accords entre toutes les parties, (service public de Wallonie, DNF, natura 2000 et commune), la DIRECTION DES COURS D'EAU NON NAVIGABLES a entrepris les travaux sur le bief du Néblon.

Ceux-ci consistent à la réfection des berges du bief par un nouveau tunage et un enrochement qui, de par leur nature, s'intégreront dans le paysage bucolique de l'endroit. A la prise d'eau du bief, une nouvelle vanne sera placée afin d'obtenir un débit constant de l'eau.

Profitant de ces travaux, une passe à poissons a été construite pour permettre un accès plus aisé aux poissons qui remontent le Néblon pour aller frayer.

Ces travaux financés par le Service Public de Wallonie (≈ 200.000 €), projetés par le bureau d'études Lacasse et réalisés par l'entreprise Legros d'Anthisnes devraient donner satisfaction aux riverains et à la commune qui n'auront plus à subir ces désagréments.

UN GROUPE « ECO-GUIDE ENERGIE » AU CPAS

► Marcel Polet



Grâce au soutien du CPAS d'Hamoir et de la Région Wallonne, nous avons pu suivre une formation éco-guide énergie dispensée par l'ASBL « Bon...jour sourire ».

Nous sommes aujourd'hui guides énergies et souhaitons vous faire partager notre expérience.

En effet, le coût de la vie augmente chaque jour, l'hiver approche et nous pouvons dès maintenant par des gestes simples et peu coûteux faire de réelles économies.

Comment ?

Dès maintenant :

- Faites entretenir votre cheminée et votre chaudière (nos chauffagistes seront submergés d'ici quelques semaines)
- Investissez dans des panneaux réfléchissants la chaleur (à placer derrière les radiateurs – 4 euros le panneau)
- Investissez dans tentures, boudins ou volets pour calfeutrer votre maison (il existe en magasin des feuilles plastiques qui forment dès l'application une sorte de double vitrage)
- Dégagez et purgez vos radiateurs
- Préparez-vous un espace agréable dans la pièce la plus chaude de la maison

► Osez l'achat groupé dans les combustibles de chauffage

Dès l'arrivée de l'hiver :

- Diminuez le thermostat dans les pièces inoccupées
- Aérez correctement votre maison (15 minutes par jour « à grand vent » sont plus efficaces qu'une fenêtre en battant toute la journée)
- Pensez aux pulls, grosses chaussettes et couvertures pour regarder la télévision
- Reprenez votre chaudière et vieille bouillotte d'antan
- Adaptez votre alimentation à la saison
- Pensez aux calories gratuites (laissez entrer le soleil dès qu'il apparaît)

Ces petites habitudes vous aideront à réaliser des économies et ainsi faire face au coût de l'hiver qui s'annonce.

Si vous souhaitez des informations adaptées à votre maison ou un passage à domicile gratuit, vous pouvez contacter le 0479/415824 (Raymonde)

Pour le groupe énergie : Raymonde, Léopold, Lucien, Véronique, Marcel et les autres



Les 16 et 17 juillet ont eu lieu les festivités de jumelage à Saulxures-sur-Moselottes.

A notre grande satisfaction notre délégation était forte de 90 personnes, représentant nos 4 villages.

Après cet agréable week-end de retrouvailles, nous avons convenu de recevoir nos amis français et allemands en 2012, durant le week-end de Pentecôte, les 26 et 27 mai.

Un comité d'organisation sera mis en place prochainement afin de faire de cette rencontre un projet citoyen impliquant de nombreux habitants et associations.

Ci-dessous le discours que j'ai prononcé lors de la partie académique.

Madame Le Maire de Saulxures, Chère madame Berranger, Monsieur le Maireadjoint de Grosseothem, Cher Monsieur Jakob, Mesdames, messieurs,

Chers amis de Saulxures et de Wenigumstadt,

C'est avec plaisir que tôt ce matin, notre délégation a pris le chemin des Vosges, pour vous retrouver afin de célébrer le 50ième anniversaire de notre jumelage franco-belge et le 15ième anniversaire de notre jumelage triangulaire.

50 ans de jumelage, c'est d'abord, faut-il le rappeler, 50 années de paix sur notre continent. Et c'est là une formidable réussite pour les 6 pays fondateurs de la communauté européenne de l'acier et du charbon, dont c'était en 1951 le 1er objectif.

Que de chemin parcouru depuis toutes ces années ;

progressivement, de nombreux pays ont adhéré au projet européen, pour aujourd'hui former une communauté de 27 pays, avec depuis 2002 une monnaie commune adoptée à ce jour par 17 pays.

Des droits de l'homme aux transports, en passant par l'agriculture ou le commerce extérieur, l'UE est active dans de nombreux domaines et les bienfaits de son action sont visibles dans les 4 coins de l'Europe, et ont permis à de nombreux citoyens européens d'accéder à une vie meilleure.

Bien sûr, rien n'est simple ni parfait, notre monde est en sans cesse



évolution, mais que serait le destin de nos peuples face à la mondialisation si l'EU n'existait pas ?

Aujourd'hui plus que jamais, il est de notre devoir d'élus et de citoyens, de réaffirmer, à travers nos jumelages, la nécessité de réunir les peuples d'Europe, en vue d'offrir à nos citoyens une paix durable, et un respect inviolable et inaliénable de la personne humaine, dans un monde libre, ouvert et harmonieux.

Chacune de nos rencontres doit être le symbole de cet engagement et notre devoir est de transmettre ce message aux générations suivantes.

Je ne peux donc qu'encourager nos 3 communes, nos nombreuses associations et structures, à multiplier les échanges et rencontres entre nos populations.

50 années de jumelage, c'est aussi de nombreuses figures qui ont disparu au fil de nos rencontres.

Je voudrais, tout naturellement, avoir une pensée pour celles et ceux qui ne sont plus là aujourd'hui mais qui ont œuvré à la réussite de nos jumelages.

Je pense que le plus bel hommage que nous puissions leur rendre est de poursuivre leur œuvre et de faire de ce week-end une vraie fête de l'amitié entre les peuples.

Vive Saulxures, vive Wenigumstadt, vive Hamoir et bon anniversaire à tous.





Pour la deuxième fois, notre commune accueille cet événement d'envergure.

Nos villages et leurs habitants ouvrent leurs portes pour partager leur passion, hobby, métier... aux nombreux visiteurs des 4 coins du pays. Nous vous invitons à aller découvrir les richesses insoupçonnées de vos voisins ! Quelques exemples : dégustation d'une production locale de vin, filage et tissage de la laine sur métier à tisser, fête de la courge et autres légumes oubliés, ouverture d'ateliers d'artistes, visite d'usines...

Pour en savoir plus : www.walloniebienvenue.be

Une carte avec la localisation des 40 ambassadeurs vous sera distribuée prochainement.

Tous les renseignements peuvent être obtenus à notre office du tourisme.

Pour bien commencer ce long week-end festif, l'office du tourisme vous convie à un petit déjeuner convivial avec le soutien de la province de Liège et de l'APAQW :

Samedi 01 octobre de 8 h à 10 h,
salle annexe du hall omnisports.

Réservation obligatoire ! - PAF : 2 €

Infos-réservations : office du tourisme : 086 38 94 43



LA MEDIATHEQUE, TOUT LE MONDE S'Y RETROUVE ...

- ▶ **Les familles** : du film à regarder en famille et qui plaira à vraiment tout le monde au conte à écouter-lire avant de faire dodo, en passant par les albums pour découvrir les musiques et les jeux pour les plus grands.
- ▶ **Les cinéphiles** : plus de 20 000 films sur DVD et/ou Blu-ray pour voyager à travers toutes les périodes et sur tous les continents : Brillante Mendoza, Wong Kar Wai, Christopher Nolan, Georges Méliès, Buster Keaton, Theo Angelopoulos, Fritz Lang...
- ▶ **Les joueurs** : plus de 4 000 jeux sur PC et sur consoles PS2, PS3, PSP, Nintendo DS, Wii, Xbox360... à tester à son rythme (de un jour à quatre semaines).
- ▶ **Les avides de découvertes**, touche-à-tout frénétiques : dans toutes les médiathèques, des pistes, des conseils, des suggestions, des initiations pour élargir ses horizons à l'infini.
- ▶ **Les néophytes** : les médiathécaires sont de véritables guides pour vos premiers pas dans de nouveaux univers musicaux ou audiovisuels, des essentiels aux incontournables du moment, le cheminement d'un genre, d'un artiste est retracé avec vous.
- ▶ **Les amateurs éclairés** : discuter, échanger, faire et entendre de nouvelles propositions, la Médiathèque est le lieu de partage des belles découvertes, que ce soit avec les médiathécaires ou les passionnés qui la fréquentent régulièrement.
- ▶ **Les enseignants, leurs élèves** : une véritable mine d'or pour ceux qui cherchent des informations sur une matière, un sujet grâce notamment aux 5 000 films documentaires et aux 4 000 CD didactiques ou de littérature. Grâce aussi aux précieux conseils fournis, entre autres, par le service éducatif.

Et avec le **Curioso**, la découverte se fait à la carte : l'abonnement coûte 20 euros et permet d'emprunter entre 20 et 40 CD, DVD, jeux, et ce, à votre guise, puisque vous pouvez revenir et en em-

mener d'autres comme vous le voulez sur une période de quatre semaines.

Votre discobus stationne à HAMOIR
chaque mercredi de 14h45 à 15h45
Rue Gilles Del Cour

L'inscription est fixée à 5 € pour les moins de 24 ans et à 10 € pour les autres. Elle est valable à vie dans la centaine de points de prêt du réseau. Les tarifs du prêt sont généralement hebdomadaires. Les enseignants, animateurs, éducateurs et formateurs peuvent bénéficier de conditions particulières.

Renseignez-vous à la Direction du réseau de prêt :

Tél : 081 30 76 67 – E-mail :

direction.reseau@lamediatheque.be

www.lamediatheque.be

Un service soutenu par votre Administration Communale, la Communauté française Wallonie-Bruxelles et la Loterie Nationale.



COURS DE PROMOTION SOCIALE



Permis de Conduire, Informatique, Langues, ...

A Hamoir, des formations pour adultes ! Il n'y a pas d'âge pour apprendre ...

Depuis cinq ans maintenant, des formations pour adultes sont dispensées par l'Enseignement de Promotion Sociale aux adultes dans notre Commune.

Ces modules « à la carte », de quelques semaines ou de plusieurs mois, appelés, il n'y a pas encore si longtemps, "**cours du soir**" sont accessibles, **à Hamoir**, à toute personne (dès l'âge de 15 ans), qui désire apprendre, se perfectionner ou suivre une formation nouvelle.

Les formations sont payantes, mais le droit d'inscription est modique.

Un certain nombre de personnes peuvent, sous certaines conditions, en être exemptées :

- ▶ les demandeurs d'emploi,
- ▶ les étudiants soumis à l'obligation scolaire,
- ▶ les bénéficiaires du RIS,
- ▶ les personnes handicapées,
- ▶ les agents des services publics, ...

Ceux qui exercent une activité professionnelle ont, le cas échéant, la possibilité de bénéficier du congé-éducation payé.

En septembre, comme l'an dernier, **l'Administration Communale de Hamoir**, en collaboration avec l'IPEPS Huy-Waremme, vous proposent **des formations en langue et en informatique**.

Pour vous présenter ces formations, une séance d'information (sans engagement) est organisée :

le jeudi 22 septembre à 19h00
à la Cafétéria du Hall Omnisport.

D'autres possibilités de formations existent, en journée comme en soirée.

Citons entre-autre :

Préparation au permis de Conduire Théorique et aux manœuvres et Magasinier Cariste en collaboration avec la Maison de l'Emploi de Comblain-au-Pont/Esneux/Hamoir
N'hésitez pas à prendre des renseignements (v. ci-dessous).

Renseignements et inscriptions :

- ▶ **A l'IPEPS Huy-Waremme : 085 / 27 37 37**
Email : pshuy@prov-liege.be

Pour la formation Permis de Conduire : théorie et manœuvres, une séance d'information est prévue :

Maison de l'Emploi de Comblain-au-Pont/Esneux/Hamoir (Madame Peeters – 04/ 228 91 11) **le 14 septembre 2011 à 9h00**
Rue du Grand Pré, 25 - 4170 Comblain au Pont
Email : maisondelemploi.comblainaupont@forem.be

DES NOUVELLES DE L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

Notre Opération de Développement Rural (ODR) a débuté en mai 2008. Pour rappel, le développement rural vise l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une entité. Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets à court, moyen et long terme.

Le PCDR est un document qui synthétise la stratégie de développement de la commune pour les 10 prochaines années. Celui-ci comprend une étude socio-économique, une synthèse de la participation citoyenne, les défis et les objectifs de développement ainsi qu'un catalogue de projets à mettre en œuvre pour atteindre ces défis et objectifs de développement.

La phase d'élaboration de ce document se termine. Ce dernier sera présenté à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), organe représentatif de la population, en octobre 2011. Après approbation du document par la CLDR, celui-ci sera soumis à l'approbation du conseil communal avant d'être soumis à l'accord du gouvernement wallon. Après approbation du document par ce dernier, la commune pourra bénéficier de subsides pour réaliser des projets repris dans le PCDR.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA qui accompagnent notre commune dans l'élaboration de notre PCDR.



Asbl GREOA – Service PCDR

Place de Chézy, 1
4920 Harzé-Aywaille
Tél.: 04 384 67 88
Fax: 04 384 74 37
Email: pcd@greoa.be
Site Internet : www.pcdr.be

TEC : modification d'itinéraire

En raison de problèmes techniques de croisement entre bus, le TEC a décidé de modifier le parcours de la ligne 10/2 (Aywaille-Hamoir-Bomal-Barvaux).

Les bus de cette ligne ne passeront plus par le Chemin d'Insegotte mais feront le détour par Ville-My.

Les arrêts « château d'Insegotte » et « chemin d'Insegotte 32 » sont remplacés par l'arrêt devant la maison de village maison de village.

Par contre, aucun changement pour la ligne 65D

Francine



Dominique

Toilettage de Hamoir

Chiens petites et moyennes tailles

Coupes
Tontes
Trimmings

Sur rendez-vous de
09h00 à 18h00
0474440110

22 rue du pont
4180 hamoir

sont heureuses de vous accueillir

Ets MORTEHAN & Fils

CHAUFFAGE CENTRAL & SANITAIRE



- CHAUFFAGE CENTRAL tous systèmes
- CHAUDIERES toutes marques
- DEVIS - ETUDE - REALISATION
- ENTRETIEN - DEPANNAGE
- EQUIPEMENT SANITAIRE

Tél & Fax: 086/388998

GSM: 0475/940 336

Rue du Néblon, 51- 4180 HAMOIR

e-mail : emile.mortehan@skynet.be

GAZ: Propane - Butane Livraison à domicile

Le plus grand choix de la région

Comblain motor
GARDEN EQUIPMENT

AUSSE, MEUBLES DE JARDIN

rue M. van Roggen 15
4140 Sprimont

Tronçonneuses & taille-haies
Débroussailluses
Coupe-bordures
Souffleurs

Tondeuses
Tracteurs
Motoculteurs
Broyeurs

COMBLAIN - MOTOR
GARDEN EQUIPMENT

TEL: 04 369 10 50 - FAX: 04 369 33 46



S.C. DEMAT

Avenue de l'Ourthe, 23

4180 HAMOIR s/o

Tél. 086 38 93 11

Fax 086 38 94 33

MATERIAUX:

BLOCS - BRIQUES - BOIS

PANNEAUX - SABLE - GRAVIER - ETC...

BRICOLAGES:

PETIT OUTILLAGE - QUINCAILLERIE

ELECTRICITE - SANITAIRE - PEINTURES

**Nous recherchons
des délégués commerciaux
indépendants (H. F.)**

Contact: sprl Régifo Edition

Tél. 071/74 01 37

info@regifo.be

de 8h30 à 17h30

Ets DEVILLERS s.a.

Barvaux 086 21 41 41 - Marche 084 22 05 05
Melreux 084 46 63 10 Carrosserie agréée

Regifo
EDITION

Ce bulletin est réalisé
par la sprl Regifo Edition
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Tél.: 071/740 137 - Fax: 071/711 578
www.regifo.be

Nous remercions les annonceurs pour
leur collaboration à la parution de ce trimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient
pas été contactés.
Si vous souhaitez
paraître dans le
prochain
numéro,
contactez-nous !

**Votre conseiller en communication,
Mr Roland Crosset
se fera un plaisir
de vous rencontrer.
Tél. 087 26 78 86 (le soir)**

AGENDA Hamoir - Filot - Comblain-la-Tour - Fairon

- ▶ **Fairon, tous les mardis,**
Salle les Amis Réunis
Après-midi récréative dès 14h.
Tél. : M. Brassine : 086/38 76 53
- ▶ **Mardi 20 septembre,**
Maison du Village de Filot
RÉUNION ALTÉO
Tél. : M. Labe Simonis : 086/38 83 64
- ▶ **Vendredi 23 septembre,**
Salle annexe du hall omnisports
RANDONNÉE VTT ET BALADE
NOCTURNE
Tél. : JC Colée : 0478/561673
- ▶ **Samedi 1 et dimanche 2 octobre**
WALLONIE WEEK-END BIENVENUE
Tél. : Office du Tourisme de Hamoir :
086 38 94 43
hamoirtourisme@skynet.be
- ▶ **Dimanche 2 octobre,**
berges de l'Ourthe
LÂCHER DE CANARDS
Tél école libre de Hamoir : 086/388550
- ▶ **Dimanche 2 octobre,**
caféteria hall omnisports
DÎNER VIP FOOTBALL
(HAMOIR- RFC SERAING)
Tél. : R. Jacob : 0472/619393
- ▶ **Samedi 8 octobre,**
Maison du village de Filot
SOUPER MOULES
Tél. : école communale de Filot :
0497/47 76 05
- ▶ **Mardi 11 octobre,**
Salle Talier de Comblain-la-Tour
GOÛTER DES SENIORS
Tél. : Denise Cheret : 0474 740574
- ▶ **Samedi 15 octobre,**
salle annexe du hall omnisports
SOUPER DU 80ÈME ANNIVERSAIRE
DU R.R.C. HAMOIR
- ▶ **Dimanche 16 octobre,**
Maison du village de Filot
MARCHE ADEPS
Tél. : Office du tourisme : 086/389443
- ▶ **Dimanche 16 octobre,**
Salle annexe du hall omnisports
GOÛTER SENIORS
Tél. : M. Debraz : 086/38 85 32
- ▶ **Mardi 18 octobre,**
Maison du Village de Filot
RÉUNION ALTÉO
Tél. : M. Labe Simonis : 086/38 83 64
- ▶ **Dimanche 28 octobre,**
Comblain-la-Tour
FÊTE HALLOWEEN
Tél. : école communale : 0497/477607
- ▶ **Samedi 29 et 30 octobre,**
Salle Talier à Comblain-la-Tour
SPECTACLE HALLOWEEN
Tél. : office du tourisme : 086/389443
- ▶ **Samedi 5 et dimanche 6 novembre,**
Hall omnisports
11ÈME FOIRE À LA BELLE
BROCANTE ET AUX COLLECTIONS



Réservation obligatoire : 4 €/m/jour et
6.5 €/m/2 jours
Tél. : office du tourisme: 086/389443

- ▶ **Samedi 12 et dimanche 13 novem-**
bre, dans les rues de Fairon
TOUR DE ST NICOLAS
- ▶ **Dimanche 13 novembre,**
Salle annexe du hall omnisports
BOURSE AUX OISEAUX
- ▶ **Mardi 15 novembre, Salle Talier à**
Comblain-la-Tour
GOÛTER DES SENIORS
Tél. : Denise Cheret : 0474 740574

- ▶ **Dimanche 20 novembre,**
Salle annexe du hall omnisports
PETITS DÉJEUNERS OXFAM
Tél. : M. Abinet : 086/38 81 63
- ▶ **Dimanche 20 novembre,**
Comblain-la-Tour
TOURNÉE DE ST NICOLAS
- ▶ **Dimanche 20 novembre**
Salle annexe du hall omnisports
GOÛTER SENIORS
Tél. : M. Debraz : 086/38 85 32
- ▶ **Mardi 22 novembre,**
MAISON DU VILLAGE DE FILOT
Tél. : M. Labe Simonis : 086/38 83 64
- ▶ **Samedi 26 novembre,**
caféteria hall omnisports
DÉGUSTATION DE VINS ET REPAS
ALSACIENS (TENNIS)
Tél. : R. Jacob : 0472/619393
- ▶ **Dimanche 27 novembre,**
caféteria hall omnisports
DÎNER VIP FOOTBALL (HAMOIR -
RFC LIÈGE)
Tél. : R. Jacob : 0472/619393
- ▶ **Dimanche 27 novembre,**
Salle annexe du hall omnisports
MARCHE ADEPS DU TÉLÉVIE
Tél. : De Gand : 04/369 27 75
- ▶ **Dimanche 27 novembre,**
Salle Talier à Comblain-la-Tour
DISTRIBUTION DES CADEAUX DE
ST NICOLAS
- ▶ **Dimanche 27 novembre,**
salle les amis réunis à Fairon
DISTRIBUTION DES CADEAUX DE
ST NICOLAS



COMBLAIN JAZZ FESTIVAL

La 3^{ème} édition du « Comblain jazz festival » est une réussite ; programme de grande qualité, ambiance conviviale, public d'horizons et d'âges variés, bénévoles enthousiastes et presque en équilibre financier... Dès maintenant, nous pouvons vous annoncer que l'édition 2012 sera reculée d'une semaine (6, 7 et 8 juillet), départ liégeois du tour de France oblige. D'autre part, deux grandes nouveautés : l'éta-

lement du programme sur 3 jours au lieu de 2 et l'ouverture d'un club de jazz dans la grange Biron.



ETAT CIVIL

► Mariages

- LE 18.06** EVERS-WILLEMS Alain et
SOUGNEZ Christine
tous deux de Hamoir
- le 09.07** FLORKIN Cédric et BONIVERS Aurore
tous deux de FILOT
- LE 06.08** ANDRÉ Michaël et
DEMEUSE Jennifer
tous deux de HAMOIR
- LE 13.08** LESENFANTS Bruno et
DEMEUSE Jennifer
tous deux de HAMOIR

► Naissances

- LE 13.05 à LIEGE :** AUBRY Mailey de HAMOIR
- LE 24.05 à LIEGE :** GAJ Safia de FAIRON
- LE 01.06 à MARCHÉ :** GROSJEAN Nahla de HAMOIR
- LE 08.06 à MARCHÉ :** DEFOSSÉ Manon de HAMOIR
- LE 07.06 à LIEGE :** WOUTERS Estéban de HAMOIR
- Le 05.07 à LIEGE :** WILLEMS Olivia de HAMOIR
- LE 19.07 à SÉRAING :** JADOT Vêda de HAMOIR
- LE 20.07 à LIEGE :** LIMET Louise de HAMOIR

► Décès

- LE 13.06 à FAIRON :** MAËS Pierre de FAIRON
- LE 24.06 à LIEGE :** ROLAND Christiane,
épouse de LAMY Yvan de FAIRON
- LE 02.07 à LIEGE :** TERWAGNE Denise, célibataire,
de COMBLAIN-la-TOUR
- LE 20.07 à COMBLAIN-au-PONT :** NOVILLE Nelly, veuve de
Lambert LUCAS de HAMOIR
- LE 27.07 à HAMOIR :** HAULOTTE Gilberte veuve de
MARLET Joseph de ANHEE
- LE 04.08 à HAMOIR :** LERUITE Germaine, veuve de
MOONS Louis de HAMOIR

LES PETITES MAINS SPRL



Aides
ménagères,
Centrale de repassage

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 18h00

Samedi fermé
Rue du Pont 6E

4180 Hamoir

Tél: 086/45.61.86

GSM: 0496/77.96.12

Email: info@lespetitesmains-hamoir.be

www.lespetitesmains-hamoir.be

SECONDE MAIN SPRL

DEPOT VENTE
DE VÊTEMENTS
SECONDE MAIN

Lavoir, Dépôt vêtement
nettoyage-sec.

Ouvert du lundi au vendredi
de 10h à 18h

Dépôt le mardi et jeudi

Fermé le samedi

Place du Chablis, 3

4190 Ferrières

Tél: 086/43 00 86

GSM: 0498/54 24 56



rue Lamorteau 22

Durbuy

GSM 0496/84.66.10

Tél. 086/21.07.19

www.toiturebonjean.be

Charpente - toiture -
ossature bois
Isolation
Agrée Région wallonne

Jean-François
BONJEAN



info@toiture_bonjean.be



Nous recherchons

des délégués commerciaux indépendants (H. F.)

Contact: sprl Régifo Edition

Tél. 071/74 01 37

info@regifo.be

• de 8h30 à 17h30 •

REGION WALLONNE DIMINUTION DES AVANTAGES LIES AU PHOTOVOLTAÏQUE



Au 1 décembre 2011, premier régime de transition, octroi des certificats verts pendant 10 ans au lieu de 15 ans. Ce qui nous donne actuellement en certificats verts pour une installation de 5000kwh :

5000kwh X 7CV X 65€ X 15ans = **34125 €**

Avec la nouvelle législation :

5000kwh X 7CV X 65€ X 10ans = **22750 €**.

Si vous faites le compte, la région wallonne nous retire ainsi dès le 1er janvier 11375€ (+/- 30%) de gain sur une même installation...

Pour le reste rien ne change, 40% de l'installation est toujours prise en charge sous forme de crédit d'impôts et vous avez toujours droit aux réductions d'impôts communales (voir le site : minfin.fgov.be).

Installez avant la nouvelle législation sur les certificats verts et ainsi vous gardez tous les avantages sans avoir un euro à investir !

Votre installation photovoltaïque ENFINITY pour 0€*, son rendement rembourse tous vos coûts et vous apporte en plus, un bénéfice de plus de 20.000€. Pas d'avance d'argent. Vous êtes propriétaire de votre installation et bien sûr vous réduisez de manière énorme votre facture d'énergie ! Les CV sont gérés par Ecosolis pendant 15 ans. Vous bénéficiez des avantages fiscaux. Ecosolis produit et installe votre installation photovoltaïque selon les plus hauts standards de qualité et s'occupe avec vous de préparer votre dossier financier et de rentabilité

Comment faire ?

Appelez ou Envoyez ECOSOLIS par SMS au 0472/09.31.98 ou un Email à Ecosolis.thierrymicha@hotmail.com et nous reprenons contact avec vous pour effectuer votre étude de faisabilité dans les plus brefs délais et ce sans engagement de votre part !

Sur présentation de cet article,
Bon pour une étude de rentabilité
GRATUITE
de votre maison en
panneaux Photovoltaïques



Ecosolis, les représentants de votre région : Jean-Pierre Delmelle, Jean-Yves Paquet, Thierry Micha

*Ecosolis garantit l'offre 0€ si :

- La maison est cadastrée depuis plus de 5 ans
- Le crédit vert a une durée minimum de 120 mois
- Le client fait ses déclarations fiscales via internet (tax on web)
- Le client bénéficie des 40% de crédit d'impôts (à verser sur son

compte vert)

- Les certificats verts sont gérés par Ecosolis et reversés à 65€/Cv au client pendant 15 ans (à l'exception des premiers CV correspondant à l'apport ECOSOLIS)
- Les gains en électricité sont versés sur le compte vert



Une qualité irréprochable !

TOTAL Mazout Ultra

- Ravitaillement automatique
- Paiement échelonné sans intérêt
- Gasoil extra, Gasoil Grand Froid
- Citernes toutes capacités
- Livraison rapide 24H
- Livraison de 500 à 30.000 litres
- Pompe diesel disponible

AYWAILLE
04 384 45 24

Mazout Paquay

rue du Chalet 63a - AYWAILLE
Tél. 04 384 45 24 - Fax 04 384 73 38
E-mail : mazout.paquay@skynet.be

Distributeur officiel

OK COMPUTER
www.okcomputer.be

**TOUT NOUVEAU
à Hamoir**

(ouvert depuis le mardi 23 août)

- ⇒ Vente et dépannage de matériel informatique et multimédia
- ⇒ Téléphonie fixe et mobile
- ⇒ Internet et télévision digitale

Point de vente multi-opérateur

Internet illimité à partir de 25€/mois

Grand choix de matériel informatique et GSM de stock ou sur commande avec notre partenaire **Exellent**

Rue du Pont 25C à Hamoir
Tél : 086/45.64.42 - info@okcomputer.be
Ouvert du mardi au samedi
de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30